

Saint-Lambert Vivre

Déclaration obligatoire
des poêles et foyers
à combustible solide

p. 5

Pour une rentrée
en toute sécurité

p. 6

Votre piscine respecte-t-elle
les normes de sécurité?

p. 7

En été et à l'année,
économisons l'eau potable

p. 15

Fêtes de Saint-Lambert : un événement festif au coeur de notre communauté

p. 8



Dans ce numéro...

Sommaire



Dates importantes

Échéance pour le dernier versement de taxes

Lundi **18 août**

Séances ordinaires du conseil municipal

Lundis **18 août** et **15 septembre** et mercredi **1^{er} octobre**, à 19 h 30, au centre multifonctionnel



Inscriptions aux activités de loisirs (session d'automne)
À compter du mardi **19 août**, en ligne:
18 h 30 (activités aquatiques)
19 h 30 (autres activités)

Fermetures des installations aquatiques extérieures

Pataugeoires de la Voie maritime et Lespérance : dimanche **24 août**
Piscine de la Voie maritime : lundi **1^{er} septembre**

Vente-débarras collective annuelle

Samedi **30 août**, dimanche **31 août** et lundi **1^{er} septembre**, de 8 h à 16 h

Fête du Travail

Lundi **1^{er} septembre**
Les services municipaux seront fermés, sauf la piscine de la Voie maritime. Les collectes de matières résiduelles auront lieu comme prévu.

Reprise des activités à la piscine intérieure

Mardi **2 septembre**

Reprise du patinage libre à l'aréna

Mardi **2 septembre**

Fin de l'horaire d'été pour les services administratifs

Vendredi **12 septembre**
À compter du vendredi **12 septembre**, les bureaux administratifs seront à nouveau ouverts les vendredis selon leur horaire régulier.

Prochaines collectes d'encombrants

Mardi **7 octobre** (secteurs 3 et 4)
Mardi **14 octobre** (secteurs 1 et 2)

Nous joindre

Si vous avez des questions ou des commentaires sur les activités et les services offerts par la Ville de Saint-Lambert, n'hésitez pas à communiquer avec nous.



Services aux citoyens
600, avenue Oak



Courriel
info.citoyens@saint-lambert.ca



Téléphone
450 672-4444

Le magazine *Vivre Saint-Lambert* est réalisé par la Ville de Saint-Lambert. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers lambertois.

Un dépôt légal est fait à Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Pour des questions ou des commentaires, écrivez-nous à communications@saint-lambert.ca.

Photo de couverture :

Super Club Vidéo

Autres photos :

Jacques Frenette, MOCPhoto et Super Club Vidéo

Rédaction :

Division des communications de la Ville de Saint-Lambert
Agence de communication Commères
Communauté économique de Saint-Lambert
(chronique Achat local)

Production graphique : Pilon Design

Impression : Héon & Nadeau

Distribution : Postes Canada

**Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,**

Au moment d'écrire ces lignes, l'été bat son plein. Il fait soleil, il fait chaud, et plusieurs Lambertoises et Lambertois sont en vacances. Les Fêtes de Saint-Lambert sont en préparation, et on nous réserve un beau programme pour le weekend du 22 au 24 août prochains, tel que vous le verrez dans la présente édition de notre magazine municipal.

Les dossiers de la Ville continuent aussi d'avancer. Voici quelques nouvelles d'intérêt.

Projet Taylor's

Établissons avant tout que la bâtisse du magasin Taylor's demeurera telle quelle dans le cadre du projet proposé par le promoteur immobilier propriétaire de l'ensemble de la propriété. La famille Taylor a d'ailleurs annoncé le 2 juillet dernier qu'elle continuera à exploiter le magasin.

En réponse aux commentaires et critiques reçus à l'égard du projet à être construit sur le stationnement de l'avenue Notre-Dame par ledit promoteur, la Ville lui a demandé de réviser son projet pour qu'il s'intègre mieux à l'architecture environnante. Un projet modifié sera donc soumis au Conseil municipal au cours des prochaines semaines ou prochains mois, après avoir fait de nouveau l'objet du processus passant par notre Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection et par notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Réfection Hickson/Union

Les grands travaux de réfection de la rue Hickson, du boulevard de l'Union et des rues transversales progressent très bien. Je remercie la population pour sa collaboration pendant ces travaux, qui causent inévitablement certains inconforts, et pour la prudence dont toutes et tous doivent faire preuve en évitant le chantier et en ne s'y engageant que pour rentrer à leur domicile.

Piscine et chalet Alexandra

Là aussi, les travaux avancent à bon rythme. Il est certain que le chantier force des Lambertoises et Lambertois à plutôt fréquenter la piscine de la Voie maritime, qui s'en trouve plus achalandée. Merci encore de faire preuve de résilience devant cette situation, heureusement temporaire. Nous serons toutes et tous heureux de profiter d'une nouvelle piscine et d'un nouveau chalet au parc Alexandra dès l'été 2026.

Plan triennal des immobilisations (PTI)

Notre conseil se penchera au cours du mois d'août sur le PTI 2026–2028, qui sera adopté avant les prochaines élections. Avec les surplus budgétaires réalisés (principalement reliés aux revenus de droits de mutation), le conseil a déjà amorcé une réflexion fructueuse quant à l'opportunité d'investir ces surplus pour répondre à des besoins en infrastructure exprimés à répétition par la population au cours des dernières



années. Je vous ferai d'ailleurs part de l'évolution de ces travaux lors de mon mot de la mairesse en début de chaque séance publique – ce mot est publié sur le site de la Ville dès le lendemain des séances.

Amélioration de la communication au sujet des projets

Les nombreuses questions reçues sur tous ces projets ainsi que des informations erronées publiées par le journal local distribué dans notre ville me portent à souhaiter que nous puissions améliorer la manière dont les projets qui prennent forme dans notre ville sont communiqués auprès de notre communauté. D'autres villes au Canada et aux États-Unis exigent que des renseignements d'intérêt public sur un projet à construire (type et nombre d'unités, esquisses et rendus du projet, échantillon des matériaux à être utilisés, échancier, etc.) soient affichés clairement en bordure du terrain à développer. J'espère que nous pourrions, d'ici la fin de notre mandat, adopter une telle approche afin d'assurer une meilleure transparence. En tant que citoyennes et citoyens de Saint-Lambert, nous sommes attachés à notre ville et souhaitons savoir ce qui s'y passe, surtout lorsqu'il s'agit de projets qui feront partie de notre paysage urbain pendant de nombreuses décennies. C'est à suivre.

Mise en garde contre la désinformation

Tel que j'en ai parlé à quelques reprises en séance publique, force est de constater que notre ville est tristement affligée par le phénomène de la désinformation. Ainsi, des faits purement inventés, qui n'ont jamais existé et n'existent pas, sont dits, écrits, publiés, répétés...et plusieurs de nos concitoyennes et concitoyens finissent par les croire! Les motifs derrière cette tactique sont rarement bienveillants, et certainement pas dans l'intérêt de Saint-Lambert. Je vous en prie, continuez à faire preuve de vigilance.

Je vous souhaite là-dessus une belle fin d'été et anticipez avec plaisir vous croiser lors des Fêtes de Saint-Lambert!

Pascale Mongrain
Mairesse



Dear fellow citizens,

As I write these lines, summer is in full swing. The sun is shining, it's hot, and many Lambertois residents are on vacation. The Saint-Lambert Days are in preparation, and we have a great program in store for the weekend of August 22 to 24, as you will see in this edition of our municipal magazine.

The City's projects are also moving forward. Here is some news of interest.

Taylor's Project

First of all, let us establish that the Taylor's store building will remain as is under the project proposed by the real estate developer who owns the entire property. The Taylor family announced on July 2 that it will continue to operate the store.

In response to comments and criticism received regarding the project to be built on the Notre-Dame Avenue parking lot by the developer, the City has asked him to revise his project so that it better integrates with the existing architecture.

A modified project will therefore be submitted to the City Council in the coming weeks or months, after once again going through the process involving our Urban Planning, Permits and Inspection Department and our Urban Planning Advisory Committee (UPAC).

Hickson/Union Repairs

Major repairs to Hickson Street, Union Boulevard, and the streets that intersect them are progressing very well. I would like to thank our fellow citizens for their cooperation during this work, which inevitably causes some inconvenience, and for the caution that everyone must exercise by avoiding the construction site and only entering it to return to their homes.

Alexandra Pool and Chalet

Here too, work is progressing at a good pace. The construction site is certainly forcing Lambertois residents to frequent the Seaway Park pool instead, which is now busier than usual. Thank you again for your resilience in the face of this situation, which is fortunately only temporary. We will all be happy to enjoy a new pool and a new chalet at Alexandra Park at the beginning of summer 2026.

Three-Year Capital Expenditure Plan (PTI)

In August, our council will review the 2026-2028 PTI, which will be adopted before the next elections. With the budget surpluses achieved (mainly related to transfer duty revenues), the council has already begun a fruitful discussion on the opportunity to invest these surpluses to address infrastructure needs repeatedly expressed by the population in recent years. I will keep you informed of the progress of this work in my mayor's message at the beginning of each public meeting—this message is published on the City's website the day after each meeting.

Improving communication about projects

The many questions we have received about all these projects, as well as the misinformation published by the local newspaper distributed in our city, lead me to hope that we can improve the way in which projects taking shape in our city are communicated to our community. Other cities in Canada and the United States require that information of public interest about a project to be built (type and number of units, sketches and renderings of the project, samples of materials to be used, timeline, etc.) be clearly posted at the edge of the land to be developed. I hope that by the end of our term, we will be able to adopt such an approach to ensure greater transparency. As citizens of Saint-Lambert, we are attached to our city and want to know what is happening here, especially when it comes to projects that will be part of our urban landscape for many decades to come. To be continued.

Warning against misinformation

As I have mentioned several times in public meetings, it is clear that our city is sadly afflicted by the phenomenon of misinformation. Thus, purely invented facts, which never existed and do not exist, are spoken, written, published, repeated...and many of our fellow citizens end up believing them! The motives behind this tactic are rarely well-intentioned, and certainly not in the best interests of Saint-Lambert. Please continue to be vigilant!

On that note, I wish you a wonderful end of summer and look forward to seeing you at the Saint-Lambert Days!

Pascale Mongrain
Mayor

Des nouvelles de votre ville

ACHAT LOCAL

Entre été et rentrée, le Village est là!

Il y a ce moment de l'année, juste avant la rentrée, où le temps semble suspendu. L'été n'est pas tout à fait fini, mais déjà les listes s'allongent, les horaires se remplissent... et on cherche un peu de douceur pour amorcer la reprise.

C'est exactement ce que le Village de Saint-Lambert vous offre en cette fin d'été : un lieu vivant, chaleureux, à échelle humaine. On y vient pour trouver ce qu'il faut — un sac à dos, une coupe de cheveux, un petit quelque chose pour la boîte à lunch — et on y reste pour le sourire du commerçant, la pause en terrasse, la balade improvisée.

Alors avant que le rythme ne s'emballe, passez au Village. Pour préparer la rentrée... et pour vous offrir encore un peu d'été.



Sur la photo : Sylvia Morin, présidente de BIXI; Pascale Mongrain, mairesse de la Ville de Saint-Lambert; Sylvain Villeneuve, directeur général intérimaire de la Ville de Saint-Lambert; Toan-Anh La, chargé de projet à la Ville de Saint-Lambert et Christian Vermette, directeur général de BIXI.

Photo: Angelique Labbadi

C'est parti pour les BIXI!

C'est le 23 juillet dernier que nous avons inauguré nos toutes premières stations de vélos BIXI! Comme annoncée plus tôt cette année, chacune d'entre elles est équipée de 10 vélos en libre-service, pour un total de 30 vélos, dont 15 à assistance électrique.

En plus de celle du parc Gordon (sur la photo), vous en retrouverez une près du Collège Champlain (à proximité du parc de la Voie maritime) et dans le secteur Prévile, près du carrefour giratoire. C'est maintenant le temps de les essayer et de les adopter!

POÊLES ET FOYERS À COMBUSTIBLE SOLIDE

Déclaration obligatoire d'ici le 5 septembre 2025

Soucieuse d'offrir un milieu de vie sain et sécuritaire à sa population et de réduire les émissions polluantes dans nos quartiers, la Ville a adopté le 5 mai dernier un nouveau règlement encadrant l'utilisation des poêles et foyers à combustible solide.

Concrètement, le *Règlement concernant les appareils et les foyers permettant l'utilisation d'un combustible solide* (règlement n° 2025-241) oblige tous les propriétaires à déclarer leur poêle ou foyer à combustible solide, et ce, avant le 5 septembre 2025, en remplissant le formulaire prévu à cet effet.

Ultimement, soit à compter du 1^{er} janvier 2030, seuls les appareils certifiés émettant moins de 2,5 grammes de particules fines par heure seront permis.

Si vous songez à installer, remplacer ou retirer un appareil, sachez qu'un permis ou certificat pourrait être requis selon les travaux envisagés.

Pour plus de renseignements et pour remplir le formulaire de déclaration, visitez notre site Internet : saint-lambert.ca/foyers.





Pour une rentrée en toute sécurité,

Adoptons de bons comportements!

Alors que les enfants reprendront bientôt le chemin de l'école, nous rappelons aux automobilistes de respecter la signalisation routière et d'être particulièrement vigilantes et vigilants aux abords des établissements scolaires.

Plusieurs mesures ont déjà été déployées par la municipalité pour que nos jeunes piétons et cyclistes se déplacent en toute quiétude, mais nous devons aussi adopter des comportements sécuritaires.

Voici quelques rappels :

Une limite de vitesse abaissée

Sur notre territoire, la limite de vitesse est de 20 km/h dans les zones scolaires autour des écoles primaires, du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h.

Sur les autres rues locales du territoire, la limite de vitesse est de 30 km/h. Seules les grandes artères sont maintenues à 50 km/h afin d'assurer la fluidité et d'éviter les bouchons.

Des corridors scolaires identifiés

Pour assurer une meilleure protection aux enfants, les principales rues qui conduisent aux écoles ont été désignées corridors scolaires. Ces rues sont identifiées par des panneaux distinctifs et assurent des déplacements sécuritaires.

Des brigadiers pour vous guider

Les écoliers ont aussi la chance d'être accompagnés à plusieurs intersections par des personnes brigadières scolaires pour traverser les rues le matin, le midi et à la sortie des classes. Elles veillent ainsi à leur sécurité lors de leur passage à ces endroits plus critiques.

Une signalisation à respecter

Vous croiserez sur la route différents types de panneaux de signalisation destinés à assurer la sécurité des déplacements. Toute personne circulant à vélo, à moto ou en auto doit respecter la signalisation en place et ainsi adopter les comportements prescrits.



Vous trouverez ci-dessous les symboles les plus fréquents et leur signification :

Brigadiers



Parents et enfants : Attendez le signal du brigadier avant de traverser.

Automobilistes : Immobilisez votre véhicule lorsque la personne brigadière lève son panneau d'arrêt. Avancez seulement lorsque le panneau est baissé.

Corridors scolaires et débarcadères



Parents : Déterminez avec vos enfants un trajet sécuritaire empruntant les corridors scolaires.

Automobilistes : Faites preuve de vigilance dans ces zones et respectez la limite de vitesse.

Parents en voiture : Déposez vos enfants en utilisant les débarcadères disponibles aux abords de l'école et respectez la limite de temps accordée.

Passages pour piétons



Piétons : Utilisez les passages piétonniers et les intersections pour traverser.

Automobilistes : Cédez le passage à la personne qui s'engage ou qui manifeste l'intention de le faire.

Autobus



Automobilistes et cyclistes : Immobilisez-vous complètement à plus de 5 m de l'autobus lorsque ses feux rouges intermittents sont allumés.

Limites de vitesse



Automobilistes : Réduisez votre vitesse à celle prescrite dans la zone scolaire que vous franchissez.

Note: Tableau inspiré de la Ville de Trois-Rivières.

La sécurité des élèves, c'est l'affaire de toutes et tous. À nous de montrer l'exemple aux plus jeunes!

Votre piscine respecte-t-elle les normes de sécurité?

Toutes les personnes propriétaires d'une piscine pouvant contenir 60 cm (24 po) d'eau ou plus, qu'elle soit creusée, semi-creusée, hors terre ou gonflable, tout comme les propriétaires d'un spa de 2000 litres ou plus, ont jusqu'au **30 septembre** prochain pour s'assurer que leur installation respecte les normes de sécurité en vigueur.

Le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* du gouvernement du Québec inclut plusieurs volets. L'un de ces volets concerne le contrôle de l'accès, soit les règles entourant les enceintes (clôtures). Tous les modèles de clôture sont autorisés par la municipalité, à condition de respecter les **exigences suivantes** :

- Être fixe et ne disposer d'aucune section amovible;
- Empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre;
- Avoir une hauteur minimale de 1,2 mètre;
- Être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant faciliter l'escalade;
- Comporter une porte munie d'un dispositif de sécurité passif lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement.

La Ville de Saint-Lambert a d'ailleurs inclus les piscines dans son *Règlement de zonage 2024-215* (section 5.7). Ce règlement s'ajoute aux normes provinciales et comporte des précisions additionnelles. Vous devez donc veiller à ce que votre **installation respecte les deux paliers de réglementation**.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet : saint-lambert.ca/securite-piscines.

Connaissez-vous l'Espace citoyen Saint-Lambert?

Conçu pour simplifier vos démarches avec la Ville, l'Espace citoyen centralise plusieurs services et renseignements sur une plateforme web conviviale que vous pouvez personnaliser selon vos besoins et préférences.

Vous pouvez entre autres :

- Demander votre carte citoyen numérique;
- Vous abonner aux avis municipaux et aux alertes d'urgence;
- Signaler un problème non urgent;
- Consulter l'état des établissements et des services municipaux en temps réel;
- Consulter votre horaire de collectes personnalisé;
- Accéder facilement à des services en ligne, comme votre compte de taxes.

⚠ IMPORTANT : L'Espace citoyen remplace le système auparavant utilisé pour l'envoi de messages d'alertes en cas d'urgence et pour l'envoi des interdictions de stationnement lors du déneigement. Pour continuer à recevoir ces messages, vous devez vous créer un compte dans l'Espace citoyen et vous inscrire à nouveau à ces avis.

Rendez-vous au citoyen.saint-lambert.ca pour créer votre compte ou procurez-vous l'application mobile sur Apple Store et Google Play.

ÉLECTION MUNICIPALE 2025



Saint-Lambert

Élection municipale du 2 novembre : on recrute!

En prévision des élections municipales du dimanche **2 novembre**, la Ville de Saint-Lambert recrute du personnel afin d'assurer le bon déroulement du processus.

Les postes suivants doivent être comblés :

- Révisure ou réviseur
- Agente réviseure ou agent réviseur
- Secrétaire de la commission de révision
- Scrutatrice ou scrutateur
- Secrétaire du bureau de vote
- Membre de la table de vérification de l'identité de l'électeur
- Préposée ou préposé à l'accueil

Pour connaître les fonctions associées à chaque intitulé de poste ou pour transmettre votre candidature, visitez notre site Internet : saint-lambert.ca/election-municipale.

Voilà une belle occasion pour les jeunes et moins jeunes de comprendre le processus électoral de l'intérieur, tout en ayant un revenu d'appoint!

Fêtes de Saint-Lambert

Un événement festif au cœur de notre communauté



Du 22 au 24 août se tiendront les 49^{es} Fêtes de Saint-Lambert. Le centre-ville sera animé d'une foule d'activités pour le plus grand plaisir des Lambertois et Lambertaises. Regard sur cet événement incontournable!

Des fêtes à saveur locale

Mettant en valeur toute la vitalité et la richesse de notre vie communautaire, les Fêtes de Saint-Lambert représentent une occasion unique de clore la saison estivale en famille ou entre ami(e)s et de tisser des liens avec notre voisinage. À travers cet événement phare, certains des plus beaux attraits de notre ville sont mis en lumière : commerces uniques, organismes dynamiques, vie culturelle foisonnante et population chaleureuse.

Nombreux sont d'ailleurs les organismes communautaires, sportifs et culturels qui y prennent part et proposent de faire l'essai de leurs activités, de tester vos habiletés ou de vous renseigner sur leurs services. Les Fêtes sont une belle vitrine pour ces organismes qui occupent une place significative au sein de la ville.

Les Fêtes attirent également chaque année bien des personnes des municipalités environnantes, qui s'y rassemblent pour profiter des festivités, notamment de la traditionnelle braderie (*vente-trottoir*), où chacune et chacun se plaît à faire des trouvailles à bons prix.



Un programme diversifié

En plus de l'incontournable braderie (*vente-trottoir*), l'avenue Victoria deviendra le théâtre de nombreuses activités, d'animation musicale et de jeux. Tout au long de ces trois journées, vous découvrirez des amuseurs de foule, des plus clownesques aux plus impressionnants ainsi que plusieurs prestations musicales de styles variés.

Cinq spectacles aux styles variés

Déterminée à mettre en valeur les talents d'ici, l'équipe organisatrice a pris soin de concocter une programmation diversifiée mettant à l'honneur des artistes québécois.



KING MELROSE

🕒 Vendredi 22 août, 19 h 30

À la manière d'une revue musicale, l'auteur-compositeur-interprète fait voyager le public, succès après succès, sans manquer de faire danser les gens pour créer un party musical à sa manière.



PELCH

🕒 Vendredi 22 août, 21 h 30

Sa voix impressionnante et unique ne laisse personne indifférent, et son univers, à la croisée du folk et de la pop, s'est enrichi grâce à des voyages entre Nashville, Los Angeles et Montréal.



SEB & JESS

🕒 Samedi 23 août, 19 h 30

« SEB & JESS - En Mode Franco », c'est le meilleur des Respectables, des incontournables de la chanson québécoise.



MARTIN LEVAC

🕒 Samedi 23 août, 21 h 30

Martin Levac présente son spectacle « Phil Collins & Genesis...LIVE », une occasion de faire un véritable voyage dans le temps, des débuts de Genesis aux grands succès populaires de Phil Collins.



ORCHESTRE À VENTS PÉRI-PHONIQUE

🕒 Dimanche 24 août, 15 h 30

Plus de 40 musiciens transportent le public du Japon vers l'Égypte, en passant par Kiev et la Grande-Bretagne, pour revenir en Amérique.

De l'animation à profusion

Les plus jeunes ne seront pas en reste! Les Fêtes seront l'occasion de s'amuser dans la zone de jeux gonflables Desjardins et de participer à des activités divertissantes grâce au talent des animatrices et animateurs. L'irremplaçable petit train électrique commandité par le Canadien National (CN) sera encore de la partie cette année, au plus grand plaisir des enfants qui crieront en coeur « tchou-tchou »! Bref, des heures et des heures de plaisir qui attendent vos enfants!

Des nouveautés à ne pas manquer!

Tenant chaque année de se renouveler, l'équipe organisatrice vous propose de belles nouveautés pour cette édition.

MUR MUSICAL

- 🕒 Vendredi 22 août, 12 h à 19 h 📍 Avenue Argyle
- 🕒 Samedi 23 août, 10 h à 18 h
- 🕒 Dimanche 24 août, de 10 h à 17 h

Plongez dans un jeu collaboratif immersif qui combine mouvement, musique et technologie pour une expérience inoubliable.

ATELIER DE CYANOTYPES

- 🕒 Samedi 23 août, 10 h à 14 h 📍 Parc Gordon

Explorez le procédé photographique historique du cyanotype avec la poète et artiste Stéphanie Filion. Vous travaillerez avec les rayons UV du soleil pour faire apparaître des photogrammes poétiques.

PHOTOMATON (PHOTOBOOTH) FORAIN

- 🕒 Samedi 23 août, 12 h à 18 h
- 📍 Avenue Victoria

Immortalisez votre visite aux Fêtes en compagnie de personnages de cirque des plus loufoques.

ATELIER BOTANIQUE

- 🕒 Samedi 23 août, 10 h à 13 h 📍 Rue Webster

Professeur Pileas, personnage haut en couleur, partage son savoir horticole de façon ludique.

JEUX DE KERMESE INTERGÉNÉRATION

- 🕒 Samedi 23 août, 10 h à 18 h 📍 Rue Green
- 🕒 Dimanche 24 août, 10 h à 17 h

Avec cette zone de jeux ludiques intergénérationnels, vous pourrez affronter vos proches pour une compétition amicale. Fous rires garantis!

ATELIER DE FABRICATION DE MARIONNETTES

- 🕒 Dimanche 24 août, 13 h 30 à 16 h 30 📍 Rue Webster

Cet atelier vous propose de fabriquer des petites marionnettes de vos propres mains pour ensuite leur donner vie.

De retour pour une deuxième année!

En raison de son succès éclatant de l'an dernier, Barbada, la drag queen colorée et pailletée, est de retour pour vous proposer un bingo haut en couleur et en musique. Venez à sa rencontre le **dimanche 24 août, de 13 h à 15 h, sur la rue Elm!**



Pour rassasier les gourmands

Les plus gourmands auront l'embarras du choix! En plus des kiosques spéciaux de grignotines, les restaurateurs locaux vous ouvrent grandes leurs portes. Découvrez ou redécouvrez leur menu en salle à manger ou sur les terrasses aménagées. Ce n'est pas le choix qui manque au centre-ville! La grande majorité offre également des plats pour emporter que vous pourrez déguster tout en poursuivant votre visite du site!

Un moteur économique important

Au-delà d'un événement festif, les Fêtes contribuent sans aucun doute au rayonnement de notre centre-ville urbain par la mise en valeur de l'achat local et de son environnement commercial unique. Les commerces de proximité de Saint-Lambert y déploient ainsi leur chapiteau pour accueillir les visiteurs de partout et les séduire grâce à leurs trouvailles distinctives. C'est une belle occasion de saluer le travail de nos commerçants et restaurateurs qui participent à la vitalité de notre ville et contribuent à la rendre si remarquable et accueillante.

Soyez de la fête!

C'est donc un rendez-vous du 22 au 24 août, en plein de cœur de l'avenue Victoria. Pour consulter le programme complet des activités, visitez le saint-lambert.ca/fetes.

Merci à nos présentateurs officiels



Une foule d'activités à ne pas manquer!

Pour le programme complet des activités, les descriptions détaillées et les modalités d'inscription, visitez le saint-lambert.ca/calendrier.



MARDIS 12 ET 19 AOÛT

Zumba en plein air

🕒 19 h à 20 h | 📍 Parc du Village

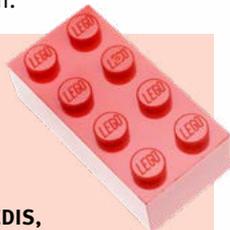
Nos cours de Zumba sont parfaits pour toutes les personnes qui cherchent à se défouler tout en ayant du plaisir, peu importe leur condition physique.

MERCREDIS 13 ET 20 AOÛT

Danse country

🕒 19 h à 20 h | 📍 Parc du Village

Venez pratiquer vos pas de danse en ligne. Les cours sont gratuits et ouverts à toute la population.



TOUS LES MERCREDIS,
DU 13 AOÛT AU 10 DÉCEMBRE

Trousse de briques LEGO

🕒 17 h à 20 h | 📍 Bibliothèque

🔗 Inscription requise
Réservez une trousse de briques LEGO en famille et aidez votre enfant à développer son imagination et son talent créatif. Des photos des créations seront exposées dans la bibliothèque!

TOUS LES MERCREDIS,
DU 13 AOÛT AU 10 DÉCEMBRE

Réserve ta console de jeux

🕒 17 h à 20 h | 📍 Bibliothèque

🔗 Inscription requise
Réservez en famille ou entre ami(e)s l'Espace Ados pour vous amuser avec les consoles Nintendo Switch, PS4 et PS5 de la bibliothèque. Toute une sélection de jeux vous attend.



SAMEDI 16 ET 30 AOÛT

Contes en plein air avec la Brigade B^{1,2}

🕒 10 h 30 | 📍 Dans les différents parcs

Samedi 16 août: parc du Village

Samedi 30 août: parc Dulwich

Les enfants de 3 à 6 ans sont invités à découvrir la magie des mots et des livres avec Amélie Montplaisir.

JEUDIS 28 AOÛT ET 18 SEPTEMBRE

Heure du conte en pyjama^{1,2}

🕒 18 h 30 à 19 h 30 | 📍 Bibliothèque

🔗 Inscription requise

Les enfants de 3 à 5 ans sont invités à découvrir la magie des mots et des livres dans cette heure du conte animée par Martine Moreau de Ptits cœurs contes. Ils sont invités à venir en pyjama pour l'occasion!

SAMEDI 6 ET 14 SEPTEMBRE

Matinées animées

🕒 9 h 30 à 12 h 30 | 📍 Au parc du Village

Ces matinées s'adressent aux familles et leur proposent des animations en tous genres.

6 septembre: Heure du conte

14 septembre: Botanique

¹ Activité financée par la Caisse Desjardins Charles-LeMoine.

² Activité financée par la Fondation des amis de la bibliothèque.

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

Fête de fermeture du Club de lecture TD

🕒 14 h à 14 h 45

📍 Centre multifonctionnel

🔗 Inscription requise

Les enfants de 2 à 7 ans sont invités à venir voir le spectacle interactif « Chaton espion ». Ils auront l'occasion de bouger, danser et chanter aux côtés de Museau, le chaton.



LUNDIS 8 ET 22 SEPTEMBRE ET 6 OCTOBRE

Les P'tits lundis

🕒 10 h à 12 h | 📍 Bibliothèque

L'arrivée d'un nouveau-né est souvent synonyme de doutes et de questionnements. Futurs ou nouveaux parents, la bibliothèque vous ouvre ses portes en dehors des heures d'ouverture, pour un moment privilégié d'échange. Une conseillère en lactation est présente pour répondre à vos interrogations.

MERCREDIS 10 SEPTEMBRE ET 8 OCTOBRE

Les rendez-vous numériques express

🕒 13 h à 15 h | 📍 Bibliothèque

🔗 Inscription requise

Afin de faciliter votre utilisation des ressources numériques, l'équipe de la bibliothèque offre des rendez-vous de 20 minutes avec un(e) technicien(ne) en documentation pour vous aider avec votre tablette, votre liseuse et bien plus.

MERCREDIS 10 SEPTEMBRE ET 1^{ER} OCTOBRE

Club de lecture²

- 🕒 19 h | 📍 Bibliothèque
- 📌 Inscription requise

Amélie Boivin Handfield, animatrice à la radio et à la télévision, vous invite à partager votre amour de la lecture avec d'autres personnes passionnées.

10 septembre: *Pas même le bruit d'un fleuve* d'Hélène Dorion

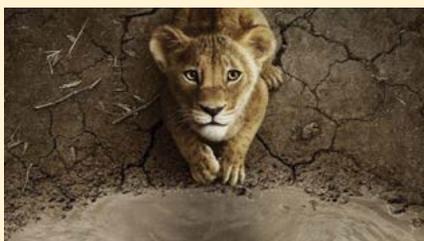
1^{er} octobre: *La servante écarlate* de Margaret Atwood

VENDREDIS 12 SEPTEMBRE ET 3 OCTOBRE

Les matinées des retraité(e)s²

- 🕒 9 h 30 | 📍 Bibliothèque
- 📌 Inscription requise

Ces matinées sont réservées aux personnes retraitées et aînées. Accédez à la bibliothèque en dehors des heures d'ouverture et participez à une activité conçue pour vous!



MERCREDI 17 SEPTEMBRE

Ciné-Pédago

- 🕒 13 h 30 à 15 h 30 | 📍 Bibliothèque

Installez-vous confortablement et profitez d'un moment cinéma en famille, idéal pour les petits et les grands! Au programme, *Mufasa: Le Roi lion*

MERCREDI 17 SEPTEMBRE

Préludes à l'opéra : Don Giovanni³

- 🕒 19 h | 📍 Bibliothèque
- 📌 Inscription en ligne
- 5 \$ (payables sur place)

Animée par Richard Turp, cette conférence accompagnée d'extraits sonores et visuels portera sur la production de l'Opéra de Montréal, *Don Giovanni*.

DU SAMEDI 13 SEPTEMBRE AU SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE

Exposition du Photo-Club ARÉMAC

- 🕒 Jeudis (17 h à 20 h) et samedis (10 h à 13 h)
- 📍 Centre multifonctionnel

Le Photo-Club ARÉMAC a pour mission de promouvoir et de diffuser la photographie en noir et blanc en tant que moyen d'expression artistique, auprès des photographes amateurs et du public. Cette exposition présente les œuvres de ses membres.



LUNDIS 15 ET 29 SEPTEMBRE ET 6 OCTOBRE

Rencontres créatives pour retraité(e)s²

- 🕒 9 h 30 à 11 h 30 | 📍 Bibliothèque
- 📌 Inscription requise

Vous aimez l'art et la culture? Nos rencontres créatives s'adressent à toutes les personnes aînées curieuses de découvrir, d'échanger et de s'inspirer dans un cadre convivial.



SAMEDIS 20 SEPTEMBRE ET 4 OCTOBRE

Petites pattes²

- 🕒 20 septembre à 10 h 15 et 4 octobre à 15 h 15
- 📍 Bibliothèque
- 📌 Inscription requise

Lors de cette séance de zoo-lecture par Margaux Willame de Pattes & Crayons, les enfants de 3 à 5 ans auront la chance d'effectuer des activités ludiques liées à la lecture en compagnie d'un ami poilu.



SAMEDIS 20 SEPTEMBRE ET 4 OCTOBRE

Je lis avec Pitou²

- 🕒 20 septembre à 11 h et 4 octobre à 14 h
- 📍 Bibliothèque
- 📌 Inscription requise

Lors de cette séance de zoo-lecture par Margaux Willame de Pattes & Crayons, les enfants de 6 à 12 ans auront la chance de développer leurs habiletés liées à la lecture en compagnie d'un ami poilu.

² Activité financée par la Fondation des amis de la bibliothèque.
³ Activité financée par la librairie Le Fureteur.



Les journées de la culture

Du 26 au 28 septembre, les arts et la culture seront à l'honneur lors des 29^{es} Journées de la culture! De nombreuses activités seront offertes pour l'occasion. Le programme complet sera disponible au saint-lambert.ca/journees-culture.

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Initiation au japonais

🕒 10 h 30 à 12 h 30 | 📍 Bibliothèque
 ➡ Inscription requise

Lors de cet atelier, les jeunes de 10 ans et plus apprendront les bases du japonais, dont l'alphabet syllabiques et la construction de phrases simples. Le japonais est peut-être plus facile que vous ne le pensiez!



TOUT LE MOIS D'OCTOBRE

La nuit des bonbons colorés

🕒 Durant les heures d'ouverture | 📍 Bibliothèque

Les enfants de 3 à 10 ans sont invités à prendre part à une chasse aux bonbons avec un jeu d'énigmes coloré et monstrueusement amusant. Ils courent la chance de gagner un prix en recevant un coupon pour le tirage spécial d'Halloween de la bibliothèque.



DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Bouquins et bambins^{1,2}

🕒 10 h 15 à 10 h 45 | 📍 Bibliothèque
 ➡ Inscription requise

Grâce à des animations, à de folles comptines et à de douces chansons, les tout-petits de 0 à 3 ans découvriront le plaisir des livres avec l'animatrice Martine Moreau de Ptits cœurs contes.

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Heure du conte^{1,2}

🕒 11 h à 12 h | 📍 Bibliothèque
 ➡ Inscription requise

Les enfants de 3 à 5 ans sont invités à découvrir la magie des mots et des livres dans cette heure du conte animée par Martine Moreau de Ptits cœurs contes.

MARDI 30 SEPTEMBRE

Planification de la retraite

🕒 18 h 30 | 📍 Bibliothèque
 ➡ Inscription requise

Cet atelier a pour objectif de vous aider à devenir proactif dans la planification de votre retraite. Vous y découvrirez des notions clés telles que les régimes de retraite, les programmes gouvernementaux, les stratégies d'épargne et bien plus encore.



SAMEDI 4 OCTOBRE

Un herbier pour Mucha

🕒 10 h 30 à 11 h 30 | 📍 Bibliothèque
 ➡ Inscription requise

Les enfants de 8 ans et plus sont invités à découvrir l'univers envoûtant de la série *Mucha* avec son autrice Josée Bournival. Ils découvriront les végétaux extraordinaires qui peuplent l'histoire, puis laisseront libre cours à leur imagination en créant leur propre plante fantastique.

TOUS LES JEUDIS JUSQU'AU 16 OCTOBRE

Marché fermier du Vieux Saint-Lambert

🕒 15 h à 19 h | 📍 Rue Hooper

Faites le plein de produits locaux frais ou prêts à manger issus des meilleurs producteurs agroalimentaires de la Montérégie et des environs : légumes et fruits du jour, noix et olives, viande, vin, fleurs, pâtisseries, pain et fromage et beaucoup plus.



¹ Activité financée par la Caisse Desjardins Charles-LeMoine.

² Activité financée par la Fondation des amis de la bibliothèque.

Bon à savoir!



Patinage libre à l'aréna

Préparez vos patins et venez profiter de la glace dès le mardi 2 septembre! Grâce à un horaire bonifié, c'est encore plus de plaisir sur patins qui vous attend.

MARDI

15 h à 16 h : Patinage libre (adultes)
16 h à 16 h50 : Patinage libre (enfants et adultes)

JEUDI

15 h à 15 h50 : Patinage libre (enfants et adultes)
16 h à 16 h50 : Hockey libre (enfants et adultes)

SAMEDI

12 h30 à 13 h50 : Patinage libre (enfants et adultes)

DIMANCHE

14 h à 15 h50 : Patinage libre (enfants et adultes)



Herbe à poux

Afin d'éliminer l'herbe à poux, il est recommandé de tondre ou d'arracher manuellement les plants au moins une fois à la mi-juillet, puis une seconde fois à la mi-août. Cette pratique permet de réduire la quantité de pollen libéré dans l'air et évitera une vague d'allergies ainsi que la reproduction de la plante.

N'hésitez pas à nous informer de la présence d'herbe à poux sur un terrain public de la ville par courriel à eco.brigade@saint-lambert.ca. Pour plus de renseignements, visitez notre site Internet: saint-lambert.ca/herbe-poux.



Fêtes d'enfants

Saviez-vous que des forfaits de fêtes destinés aux enfants de 5 à 12 ans sont offerts au Centre de loisirs (600, avenue Oak)? Ces forfaits incluent un local réservé uniquement pour votre groupe, l'animation et le matériel nécessaire aux activités choisies.

Vous pouvez choisir parmi plusieurs thématiques : petits scientifiques (sciences), maîtres des briques (LEGO), poké-fête (Pokémon), l'esprit des sportifs (activités physiques), l'atelier des artistes (arts et bricolages), la fabrique de *slime* (glue) et enquêteurs en herbe (mystères et détectives, 7 ans et plus). Pour plus de renseignements, visitez la section Fêtes d'enfants sur notre site Internet : saint-lambert.ca/famille.



Vente-débarras collective

La deuxième grande vente-débarras collective annuelle aura lieu durant le dernier week-end d'août.

 **30 août au 1^{er} septembre (fête du Travail), de 8 h à 16 h**

C'est l'occasion rêvée de vider votre garage, de désencombrer votre grenier ou de partir à la chasse aux aubaines dans votre quartier!

Aucun permis n'est requis pour les ventes collectives. Toutefois, pour tenir une vente à un autre moment, il est nécessaire de se procurer un permis auprès du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection (25 \$).





Bienvenue aux nouvelles personnes résidentes!

La saison des déménagements est encore bien active, mais nombreux sont celles et ceux à qui nous pouvons déjà souhaiter la bienvenue dans notre belle communauté. Afin de faciliter votre arrivée, nous avons rassemblé sur notre site Internet une foule de renseignements utiles : saint-lambert.ca/nouveaux-residents.

DES OUTILS POUR VOUS INFORMER

En plus des renseignements que vous trouverez sur notre site Internet, vous avez la possibilité de vous abonner à notre infolettre électronique. Transmise chaque semaine par courriel, elle présente les actualités municipales, tout comme les activités à venir. Vous pouvez vous y inscrire au saint-lambert.ca/infolettre.

L'Espace citoyen Saint-Lambert, notre toute nouvelle plateforme de services en ligne, vous permet également de vous inscrire à nos alertes et avis automatisés, transmis par appel téléphonique, texto ou courriel. Découvrez-le au citoyen.saint-lambert.ca.

Enfin, nous vous invitons à nous suivre sur facebook.com/VilleStLambert ou sur instagram.com/villesaintlambert.

DES QUESTIONS?

N'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 672-4444 ou à info.citoyens@saint-lambert.ca. Nous vous aiderons avec plaisir!

Une journée dédiée aux aîné(e)s

Reconnue par le programme « Municipalité amie des aînés » (MADA), Saint-Lambert est engagée dans une démarche d'adaptation de ses politiques, services et structures afin que les personnes âgées puissent demeurer actives le plus longtemps possible.

C'est également dans cette perspective que la municipalité soulignera le 1^{er} octobre leur apport inestimable à l'occasion de la Journée nationale des aînés.

Des activités gratuites

Pour l'occasion, des activités gratuites (places limitées) leur seront offertes à la bibliothèque le mercredi 1^{er} octobre :

- **10 h 30 :** atelier sur les testaments avec l'organisme non gouvernemental de vulgarisation du droit, Éducaloi;
- **13 h :** moment de détente avec le yoga sur chaise;
- **14 h :** conférence sur le sens à donner au troisième tiers de sa vie.

Des gestes simples

Au quotidien, il est facile de témoigner notre respect et notre gratitude aux personnes âgées. Quelques gestes simples comme dire « merci », visiter, appeler ou prendre le temps de dire « bonjour » ou offrir son aide dans les tâches quotidiennes peuvent faire la différence.

N'hésitez pas à profiter de cette journée spéciale pour exprimer votre reconnaissance aux personnes âgées qui vous entourent!

Droit de mutation ou taxe de bienvenue?



Alors que la période des déménagements bat son plein, plusieurs se préparent déjà à recevoir la plus mal-aimée des taxes municipales : le droit de mutation immobilière ou plus familièrement, la *taxe de bienvenue*.

Ce droit est perçu auprès de tout nouveau propriétaire d'un immeuble situé sur son territoire et s'applique lors du transfert (ladite mutation) du droit de propriété d'un bien immobilier. Cette taxe n'est en aucun cas perçue en signe de bienvenue. Il s'agit bel et bien d'un droit de transfert de propriété. L'appellation « taxe de bienvenue » est plutôt ironique...

MAIS QUE FAIT LA MUNICIPALITÉ AVEC CES FONDs?

Depuis son instauration, le droit de mutation sert à financer le budget de fonctionnement de la municipalité, donc principalement les services aux citoyens, comme l'entretien des routes et des parcs, la collecte des ordures, les activités culturelles et de loisirs, etc. Elle permet aussi de diversifier les revenus de la Ville, donc d'alléger le fardeau de l'impôt foncier.

POURQUOI LE MONTANT À PAYER VARIE-T-IL D'UN PROPRIÉTAIRE À L'AUTRE?

La réponse est bien simple : parce que le prix de vente de la propriété constitue l'une des bases de calcul.

Il existe des situations particulières où le droit de mutation n'est pas perçu. Pour en savoir plus, visitez notre site Internet : saint-lambert.ca/droits-de-mutation.

Mathieu Rochette, ingénieur et chef de division – plans et conception à la Direction du génie, des travaux publics et de l'environnement

En été et à l'année, économisons l'eau potable!

Durant la belle saison, chaque goutte d'eau compte! Que ce soit pour arroser votre gazon ou remplir votre piscine, l'usage de cette ressource précieuse est nettement plus élevé en période estivale. À Saint-Lambert, nous redoublons d'efforts pour préserver l'eau potable, un engagement qui repose sur la participation de toutes et tous.

Découvrez comment la Ville agit concrètement pour réduire la consommation d'eau potable et explorez des gestes simples à adopter chez soi pour faire une réelle différence.

Un cadre provincial clair

Afin de mieux encadrer son utilisation au Québec, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a mis en place la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable* (SQEEP). Cette stratégie fixe des cibles précises pour l'ensemble des municipalités, dont une consommation moyenne de 200 litres par jour par personne, ce qui correspond à une douche de 10 minutes. À Saint-Lambert, cette moyenne atteint actuellement 400 litres.

Bien que des progrès aient été réalisés, force est de constater qu'il reste un important écart à combler : « *Chaque année, nous devons remettre un bilan au Ministère, présentant les résultats atteints en matière de gestion de l'eau potable. Nous travaillons très fort afin d'atteindre les objectifs fixés* », explique Mathieu Rochette, ingénieur et chef de division – plans et conception à la Direction du génie, des travaux publics et de l'environnement.

Respecter ces objectifs n'est pas seulement une obligation réglementaire, mais aussi une occasion de poser des gestes concrets pour assurer la pérennité de notre ressource collective.

Des actions concrètes et durables

UNE RÉGLEMENTATION SUR L'USAGE DE L'EAU

Afin de préserver la qualité et la quantité d'eau potable sur le territoire, son utilisation est encadrée pour plusieurs usages courants : arrosage de la végétation, nettoyage extérieur, remplissage des piscines, climatisation et réfrigération. Il est notamment interdit d'utiliser l'eau potable pour laver les stationnements, trottoirs, allées et voies publiques.

Pour connaître l'ensemble des règles en vigueur, consultez notre site Internet : saint-lambert.ca/reglementation-eau.



L'INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU RÉSIDENTIELS

Dans le cadre de la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable*, nous avons amorcé l'installation de compteurs d'eau résidentiels sur un échantillon représentatif du territoire. L'objectif? Mieux connaître les habitudes de consommation de la population pour cibler plus efficacement nos actions et atteindre nos objectifs de réduction.

« À ce jour, plus de 95 % des compteurs prévus sont installés, un pas important vers une gestion efficace et responsable de notre ressource commune », souligne M. Rochette.

Petits gestes, grands impacts : le rôle des citoyens

À Saint-Lambert, chaque citoyen a un rôle clé à jouer dans la préservation de l'eau potable, surtout en été. Des gestes simples ont un grand impact :

- Balayer son entrée plutôt que de l'arroser permet d'économiser jusqu'à 300 litres d'eau;
- Laver sa voiture avec un seau d'eau et une éponge plutôt qu'un boyau épargne jusqu'à 400 litres d'eau;
- Une toile solaire sur une piscine permet de réduire l'évaporation de 90%.

D'autres habitudes faciles à adopter contribuent aussi à préserver cette ressource importante : arroser tôt le matin ou tard en soirée, choisir des plantes peu gourmandes en eau ou installer un baril de récupération de pluie. Même sans équipement spécialisé, diriger l'eau des gouttières vers les plates-bandes ou le gazon est un excellent moyen de réutiliser l'eau naturellement.

Comme le rappelle M. Rochette, « *une meilleure gestion de l'eau de pluie contribue non seulement à réduire la consommation d'eau potable, mais aussi à diminuer la pollution des cours d'eau au Québec* ».

Un défi collectif pour un avenir durable

La protection de l'environnement est une responsabilité collective qui revient autant à l'administration municipale qu'aux citoyennes et citoyens. En changeant nos habitudes, nous assurons une gestion durable de l'eau au bénéfice de nos enfants et petits-enfants.



espace citoyen
Saint-Lambert



DES SERVICES

Centralisés

Personnalisés

Simplifiés



Inscription aux avis municipaux
et alertes d'urgence



Gestion de votre carte citoyen



Signalement de problèmes
non urgents



Horaire et rappels
des collectes



Renseignements
sur les services

...Et plus !



CRÉEZ VOTRE COMPTE
MAINTENANT!



citoyen.saint-lambert.ca



Téléchargez sur
l'App Store



Téléchargez sur
Google Play

